

Parcs, jardins et squares

Venez découvrir la richesse et l'emplacement des parcs, jardins et squares de Libourne, ses jardins familiaux ainsi que ses zones protégées.

Libourne voit la vie en vert !

La qualité visuelle et de vie de l'espace fleuri de la rue repose sur la grande variété des décorations florales et végétales proposées. La ville profite en ce sens du **concours des maisons fleuries**, qui prend en compte les aménagements des immeubles et des entrées pour garantir un cadre haut en couleur.

Les **parcs, jardins et squares** du Libournais embellissent la ville pour vous offrir un cadre de vie paisible. Avec environ 20 hectares consacrés aux espaces verts urbains, la ville de Libourne dispose de pas moins de 1200 arbres et 100 000 plantes pour fleurir le décor.

Bénéficiant d'un traitement rigoureux, au même titre que les **zones protégées** de la commune, il faut prendre en compte l'intérêt écologique qu'ils représentent. Ils offrent aussi une parfaite source d'évasion comme avec les **jardins familiaux** du Condat.

Nous vous proposons de découvrir la carte des parcs, jardins et squares de Libourne, mais également d'en savoir plus sur ces jardins familiaux mis en place par la ville et sur les zones protégées de la commune.

Jardins familiaux

Association des Jardins Familiaux

Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain mises à la disposition des Libournais par la municipalité. Ils profitent d'un plein boom en France, auquel Libourne n'a pas souhaité échapper.

La réalisation de « jardins familiaux », [avenue du Port-du-Roy à Condat](#), a germé suite au questionnaire diffusé en 2002 auprès des habitants du quartier Sud. Suite à cela, le Conseil de quartier a souhaité satisfaire une attente forte des Libournais habitant dans des résidences collectives ou de petites maisons.

Ne pouvant satisfaire le besoin de cultiver leur propre jardin, un terrain de **2500 m²** a été mis à disposition par la ville à proximité du stand de tir à l'arc. Et, avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine, des **parcelles de 80 à 90 m²** ont été créées et dotées de cabanons pour ranger les outils et les cuves de récupération des eaux de pluie.

Depuis 2003, une association de gestion est constituée pour gérer l'attribution de ces parcelles. Dès lors, quelques 18 jardins d'arbres fruitiers et d'espèces potagères font aujourd'hui le bonheur des familles. Le tout en favorisant le lien social et l'embellissement de la ville...

Je Vis Libourne à la maison - Jardin

Le printemps est là ! Jardiner au mois d'avril, fabriquer son compost, les avantages du paillage : tous les conseils de Frédéric Coulon, responsable des espaces verts de la ville de Libourne.

Zones protégées

De part son emplacement géographique, la ville de Libourne peut se targuer de posséder 4 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, ainsi que 2 Sites d'Importance Communautaire.

Une bonne manière de se rendre compte de la richesse géographique et environnementale de la commune de Libourne, avec ses cours d'eau et autres prairies.

> 3 ZNIEFF de type 1 :

En effet, la commune compte en son sein 3 ZNIEFF de type 1 avec la **Frayère de Chantecaille** (zone correspondant à une frayère d'esturgeons), la **Zone Bocagère de la Basse Vallée de l'Isle** (zone très humide profitant d'un intérêt ornithologique et piscicole important avec sa frayère de brochets) et la **Frayère de la Corbière** (zone correspondant à un cours d'eau lent abritant une frayère d'esturgeons)

> 1 ZNIEFF de type 2 :

Elle possède aussi 1 ZNIEFF de type 2 avec la **Vallée de l'Isle**. Situé dans le tronçon de Libourne à Guîtres, cette zone correspond à des milieux humides très répandus au niveau régional et présente un peuplement d'oiseaux très diversifiés ainsi qu'un intérêt paysager important. Avec ses prairies inondables, elle possède en son sein des espèces peu communes à la région. Une zone qui vaut le coup d'œil.

> 2 Sites d'Importance Communautaire :

On recense également sur la commune 2 Sites d'Importance Communautaire définis par la Directive Habitat : La Dordogne et la Vallée de l'Isle (de Périgueux à l'embouchure de Libourne).

La **Dordogne**, proposée comme SIC en juillet 2003, est considérée comme un cours d'eau essentiel à la conservation des poissons migrateurs. D'un autre côté, la **Vallée de l'Isle**, proposé comme SIC en mars 1999, propose une richesse étendue de boisements et de prairies inondables. Elle bénéficie également de la présence du Vision d'Europe.



HOTEL DE VILLE

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser